

Département de la Loire
Canton de Charlieu
Commune de PRADINES

*EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL*

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 10

Votants : 12

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six septembre , les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles BRUN, Maire.

Etaient présents : MONDIERE Hubert, PIVOT Laurent, HETSCH Jean-Marc, Patrick LARRAY, Sylvie DENIS, LACOUR Danielle, AUPERT Mickaël, FESSY Véronique, RIVIERE Mickaël.

Absents ayant donné bon pour pouvoir : Jean-Marc SCHIMITZ (à Jean-Marc HETSCH)- GASDON Maxime (à Danielle Lacour).

Absents : Magali BOULLIER- SEIGNERET Ludivine- Mickaël GOUJON.

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : FESSY Véronique.

Date d'envoi de la convocation : 21 septembre 2023.

DELIBERATION « AUTORISATION DONNEE AU MAIRE POUR DEPOSER UN PERMIS DE CONSTRUIRE POUR LA CREATION D'UNE HALTE-GARDERIE SOUS L'ANCIEN PRÉAU DE L'ECOLE«

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal un projet de création d'une halte-garderie sous l'ancien préau de l'école.

Il propose au Conseil de l'autoriser à déposer une demande de permis de construire pour la réalisation de ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de permis de construire pour la réalisation de ce projet.

FAIT à PRADINES, le 26 septembre 2023

Le secrétaire de séance,
Véronique FESSY

Le Maire,
Charles BRUN